



Avenant de prolongation du CONTRAT DE VILLE



Quartiers prioritaires de Châtelleraut



Entre :

L'État, 7 place Aristide Briand, CS 60596, 86021 Poitiers, représentée par la Préfète de département,

L'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), Grand Châtelleraut, 78 boulevard Blossac, 86100 Châtelleraut, représentée par son Président,

Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, Hôtel de Région, 14, Rue François de Sourdis, 33 077 Bordeaux cedex, représenté par son Président,

Le Conseil Départemental de la Vienne, Place Aristide Briand, CS 80319, 86008 Poitiers Cedex, représenté par son Président

Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Poitiers, 4 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny, 86000 Poitiers,

La ville de Châtelleraut, 78 boulevard Blossac, 86100 Châtelleraut, représentée par son Maire,

La Direction Départementale de l'Éducation Nationale, 22 rue Guillaume VII le Troubadour - BP 625 - 86022 Poitiers cedex, représentée par son Directeur,

La SEM Habitat, 2,4 rue Auguste Rodin, 86100 Châtelleraut, représentée par son Président,

Habitat de la Vienne, 33 rue du Planty BP 27, 86180 Buxerolles, représenté par son Président,

La Caisse d'Allocation familiales de la Vienne, 41 Rue du Touffenet, 86044 Poitiers, représentée par sa Présidente et sa Directrice,

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vienne, 19 Rue Salvador Allende, 86000 Poitiers, représentée par sa Présidente

La Chambre de Commerce et d'Industrie, 7 Avenue du Tour de France, CS 50146 Chasseneuil, 86961 Futuroscope Cedex, représentée par son Président,

La Mission Locale Nord Vienne, 209 Grande Rue de Châteauneuf, 86100 Châtelleraut, représentée par son Président délégué,

La Direction Territoriale de Pôle Emploi, 2 allée de la calypso 86280 Saint-Benoît, représentée par son Directeur,

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine, CS 91704, 103 bis Rue Belleville, 33063 Bordeaux, représentée par son Directeur,

La Caisse des dépôts et consignations, dont le siège est situé 56 rue de Lille, 75007 Paris, présentée par son directeur délégué de Poitiers.

Les parties ont convenu ce qui suit :

Préambule :

La circulaire du 22 janvier 2019 du Premier Ministre qui définit le cadre de la déclinaison des mesures de la feuille de route de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, précise que la durée des contrats de ville est prolongée jusqu'en 2022 par la loi du 28 décembre 2018 de finances pour 2019.

Cette prolongation des contrats de ville doit s'accompagner de leur rénovation en y intégrant les priorités gouvernementales issues du plan de mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers, lancé par le Président de la République le 14 novembre 2017.

Cette rénovation a été engagée avec les signataires des contrats de ville par la constitution de cinq groupes de travail définis par pilier du contrat de ville. Ces groupes de travail ont permis d'actualiser les politiques cadre de référence, et les moyens mobilisables, au service d'objectifs prioritaires renforcés.

Article 1er : Objet

Le présent avenant a pour objet de prolonger le contrat de ville de Châtelleraut et d'en revisiter les enjeux. Son périmètre reste inchangé, à savoir les deux quartiers retenus au titre de la géographie prioritaire : « Ozon Lac Renardières » d'une part et « Chateauneuf centre ville » d'autre part.

Article 2 – Prolongation du contrat de ville conclu pour la période 2015-2020

Le contrat de ville pour les quartiers prioritaires de Châtelleraut signée le 04 juin 2015 est prorogée jusqu'au 31 décembre 2022.

Article 3 – Les orientations stratégiques du contrat de ville

Le paragraphe 2 du contrat de ville relatif au diagnostic territorial partagé est modifié par pilier pour chacun des éléments suivants :

- les orientations stratégiques du contrat de ville
- les objectifs opérationnels du contrat de ville
- les engagements financiers.

Le diagnostic à mi parcours du contrat de ville a été présenté en 2018.

Les indicateurs de suivi restent inchangés.

3.1. Premier pilier du contrat de ville : le développement économique et l'emploi

Les orientations stratégiques du contrat de ville

Le Contrat de ville à l'interface de politiques publiques-cadre pour la mobilisation du droit commun

Engagements de l'État et des partenaires en faveur des résidents des quartiers prioritaires :

- Pacte de Dijon
- PAQTE
- Plan 10 000 entreprises

État, UNEDIC, Pôle emploi :

- convention tripartite 2015 – 2018

État, Conseil départemental :

- stratégie de prévention et lutte contre la pauvreté

Directe :

- Charte « La Vienne, une chance pour chacun – les entreprises s'engagent »
- stratégie régionale de l'emploi et de la formation
- convention « Nos quartiers ont du talent »

Conseil Régional :

- dispositif d'intervention en faveur de la politique de la ville
- dispositif en faveur de la création/reprise, pérennisation d'activité, développement et structuration des TPE
- dispositifs en faveur de la coopération et de la dynamique collective entre acteurs économiques
- dispositifs de soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, de l'Insertion par l'Activité Economique, et de l'Innovation Sociale
- dispositifs pour l'orientation et la formation professionnelle des jeunes, des demandeurs d'emploi et des salariés pour accélérer l'accès et favoriser le maintien dans l'emploi

Les orientations du contrat de ville

Accompagner la dynamique économique des quartiers et leurs résidents, à partir des forces du territoire, des dispositifs et plans locaux, et pour la poursuite ou le développement d'expériences ciblées

1. création d'activités

- soutien aux dispositifs spécifiques en direction des jeunes
- soutien aux dispositifs en faveur des habitants des quartiers prioritaires
- coordination des dispositifs et des acteurs

2. développement économique et commercial en faveur des entreprises installées en QPV

- mobilisation des entreprises locales en faveur des résidents des quartiers prioritaires
- développement de projets spécifiques de quartier

3. développement des activités d'insertion et mobilisation des clauses d'insertion

- structuration de l'offre d'insertion du territoire
- actions spécifiques en direction des jeunes
- déclinaison de la charte insertion de l'opération de renouvellement urbain Lac Renardières
- coordination des activités

4. levée des freins à l'emploi

- mobilité professionnelle
- savoirs de base, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme
- garde d'enfants
- logement
- santé

5. observatoire

Thématiques transversales:

- **assurer une veille sur l'îlot de Coubertin**
- lutte contre l'illectronisme (auprès des résidents comme des responsables d'entreprises)
- déclinaison d'objectifs en faveur de l'emploi des jeunes,
- encouragement d'une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes (à travers notamment le soutien de la création d'activités par des femmes) et de lutte contre les discriminations



***Le Contrat de ville à l'interface de politiques
publiques-cadre pour la mobilisation du droit commun***

Conseil Régional / Grand Châtelleraut :

- contrat régional de dynamisation et de cohésion

Conseil Départemental :

- Programme Départemental d'Insertion et Pacte Territorial pour l'Insertion
(2015 – 2019)

Grand Châtelleraut:

- Territoire d'industrie
- Action Coeur de Ville dont le périmètre est pour partie celui du QPV centre ville
- redynamisation des commerces, FISAC, EPARECA avec la caisse
des dépôts et consignations
- accompagnement au développement des entreprises
- soutien aux SIAE et structures d'accompagnement

CAF :

- fonds publics et territoires 2018-2022
- contrat enfance jeunesse 2016-2019

Les objectifs opérationnels du contrat de ville

thématiques	Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires complémentaires	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1. création d'activités											
soutien aux dispositifs spécifiques en direction des jeunes	Soutenir le dispositif créa jeunes ADIE (formation + accompagnement + microcrédits)	ADIE	Grand Châtelleraut État Pôle emploi Région								
	Accompagner la sécurisation des parcours (résolution des freins personnels) avant le développement du projet économique	Grand Châtelleraut CCI ADIE	Pôle emploi								
	Soutenir les initiatives de découverte de la création d'activité (ex: coopératives, entreprendre pour apprendre)	associations	Grand Châtelleraut								
	Soutenir les initiatives menées pour la valorisation de la création d'activités auprès des jeunes des quartiers prioritaires	associations									
	Soutenir les initiatives collaboratives dans les quartiers										
soutien aux dispositifs en faveur de l'emploi et de l'insertion	Soutenir les initiatives de création d'activité par des habitants des quartiers prioritaires, et notamment par des femmes	Grand Châtelleraut CCI ADIE	DRDFE								
	Soutenir les initiatives particulières favorisant les reprises d'activité, notamment par des femmes	Grand Châtelleraut CCI ADIE	DRDFE								
	Développer l'entrepreneuriat et l'innovation sociale dans les quartiers		Grand Châtelleraut CDC								
	Participer et organiser des manifestations de sensibilisation et de valorisation de l'entrepreneuriat auprès des bénéficiaires et des professionnels, y compris dans les quartiers	Grand Châtelleraut CCI	Pôle emploi								

thématiques	Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires complémentaires	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
coordination	Valoriser les dispositifs intégrés ADIE et consulaires	Grand Châtelleraut ADIE chambres consulaires										
2. développement économique et commercial à partir des forces du territoire des dispositifs et plans locaux												
mobilisation des entreprises locales en faveur des résidents des quartiers prioritaires	Identifier les entreprises constituées en réseaux d'entreprises et les actions menées et à développer	Grand Châtelleraut État										
	Soutenir les réseaux d'entreprises et les actions proposées par les entreprises (ex: club FACE, GLE solution compétences)											
	Poursuivre le travail mené dans le cadre de "Sésam emploi" pour l'amélioration de l'accès aux stages en entreprises, notamment les PMSMP	IAE Pôle emploi MLNV Cap Emploi	Grand Châtelleraut Pôle emploi en tant que référent									
	Lutter contre l'illectronisme	Grand Châtelleraut État										
projets spécifiques de quartier	Ozon: mettre en œuvre les opportunités prioritaires à mener. ex: requalification de locaux commerciaux, implantation de commerces complémentaires, et en prolongement de la zone Lyautey (après destruction de la tour Lyautey) et de Churchill vers le centre ville, restructuration de l'îlot Churchill à partir du tabac presse (poumon du quartier)	Grand Châtelleraut ville										
	Ozon: développer des actions d'accompagnement des jeunes repreneurs de commerces	Grand Châtelleraut										
	Ozon: mener une action de sécurité de proximité auprès de commerçants	ville	Grand Châtelleraut									
	Ozon: poursuivre les actions d'amélioration de la propreté du quartier avec les commerçants	ville	SEM Habitat									
	Renardières: identifier les leviers possibles compte tenu d'un quartier avec un gros centre	Grand Châtelleraut	Etat									

thématiques	Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires complémentaires	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
	commercial qui lui tourne le dos	ville Auchan?										
	Renardières : organiser les cheminements piétonniers du quartier vers les commerces, permettant de le désenclaver	Grand Châtelleraut ville	Etat ANRU									
	Renardières - Lac : soutenir des initiatives tests de petites activités commerciales ponctuelles en accompagnement de la valorisation des îlots comme lieux de vie	Grand Châtelleraut ville	Etat									
	Châteauneuf : soutenir des initiatives développées sur le site de la Manu "lieu de vie" à destination des usagers des équipements (conservatoire, école de cirque, skate park...) et des habitants du quartier (ex: manifestations culturelles, restauration, ...)	Grand Châtelleraut ville										
	centre ville : accompagner la réflexion sur les bords de Vienne comme lieu de vie (aménagement commerciaux et-ou urbains pour les usagers et les habitants)	Grand Châtelleraut ville										
	centre ville : développer des initiatives ponctuelles rassemblant les commerçants et les habitants (ex: grande tablée) en lien avec la FAE	Grand Châtelleraut ville	FAE									
3. développement des activités d'insertion												
structuration de l'offre d'insertion du territoire	Identifier et développer des "marchés" et des activités supports à l'insertion par types d'intervention (chantiers loisirs, rémunérés, d'insertion) et définir des objectifs quantitatifs évolutifs	Ville Grand Châtelleraut		identification		développement						
	Définir des critères d'attribution de subvention aux associations pour leurs activités d'insertion	Conseil départemental État (Direccte dans le cadre de la charte insertion)	Grand Châtelleraut									

thématiques	Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires complémentaires	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Suivre les clauses d'insertion dans les marchés publics	Grand Châtelleraut									
	Promouvoir les chantiers et activités d'insertion auprès des acteurs publics, économiques, associatifs, du territoire	Grand Châtelleraut									
	Expérimenter des actions mutualisées pour les activités d'insertion du territoire	Grand Châtelleraut									
	Soutenir les initiatives impulsées par le réseau des acteurs de l'insertion (cf coordination / tête de réseau)	À définir	Grand Châtelleraut								
	Identifier le nombre de publics des QPV accueillis au sein des SIAE	Grand Châtelleraut									
	Développer des accompagnements intensifs en direction des seniors et DELD et développer des "parcours projets"	Pôle Emploi	Conseil départemental								
	Développer de ateliers « mon marché du travail » auprès des CSC (1 atelier / structure) en lien avec l'adulte relais de la MNLV	Pôle emploi	MNLV								
	Répondre aux objectifs définis dans la charte d'insertion relative à l'ORU Lac Renardières	Grand Châtelleraut	HDLV SEM Habitat Ville ANRU								
actions spécifiques en direction des jeunes	Soutenir les initiatives innovantes notamment en direction des jeunes pour faciliter leur accès aux dispositifs existants		Grand Châtelleraut								
	Développer des initiatives de communication et d'accompagnement dans les quartiers	MLNV	Grand Châtelleraut								
	Favoriser les actions de parrainage		MLNV État								
	Identifier et développer des passerelles vers la formation (ex: E2C)		Conseil régional								
	Faciliter les liens entre la MLNV et l'Éducation Nationale pour le développement d'actions en		Ville EN								

thématiques	Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires complémentaires	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
	commun (ex: promotion de l'apprentissage)		Grand Châtelleraut Conseil régional									
	Augmenter le nombre de jeunes des QPV dans le suivi des jeunes par la mission locale	MLNV	CAPC									
	Mettre en place le dispositif "accompagnements intensifs jeunes" (AIJ)	Pôle Emploi	MLNV									
	Promouvoir le dispositif "Nos Quartiers ont du Talent"	Pôle Emploi										
	Favoriser l'accès des jeunes aux SIAE	Grand Châtelleraut	MLNV									
	Promouvoir le dispositif « service civique »	MLNV	Pôle Emploi									
coordination	Coordonner les SIAE de l'agglomération, partager des outils communs et créer des parcours d'accompagnement individuel en commun	Grand Châtelleraut	Direccte Pôle emploi									
	Coordonner les structures de l'insertion et celles développant plus ponctuellement des supports d'activité d'insertion (Établissements d'enseignement secondaire, professionnelle, Équipe de prévention, maisons de quartier, ...)	Ville Grand Châtelleraut										
	Animer les actions jeunesse en faveur de l'emploi et de l'insertion et professionnaliser les acteurs intervenant au sein des quartiers	MLNV	Grand Châtelleraut									
	Communiquer sur les offres de services de Pôle emploi et ses services à distance afin d'outiller les professionnels intervenant au sein des quartiers	Pôle emploi										
4. freins à l'emploi												
mobilité	Consolider le pôle mobilité en poursuivant le travail de coopération entre les acteurs locaux	ADSEA - SISA	Grand Châtelleraut État pôle emploi									

thématiques	Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires complémentaires	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
savoirs de base, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme	Consolider l'action d'ODA Formation	ODA	Grand Châtelleraut Pôle emploi									
	Soutenir les initiatives menées en faveur des populations des quartiers											
garde d'enfants	Développer des modalités d'accueil adaptées aux besoins des populations des quartiers prioritaires: soutenir les initiatives expérimentales (cf pilier cohésion sociale)	CCAS	CAF									
logement	Soutenir le projet de résidences habitat jeunes	MPT	Grand Châtelleraut CAF									
santé	Consolider l'atelier d'insertion "ensemble c'est tout" (cf pilier cohésion sociale)	MPT	Grand Châtelleraut									
5. observatoire												
	Inclure la parole des jeunes dans les politiques publiques	MLNV										
	Suivre des indicateurs-clé concernant l'insertion et l'emploi des jeunes (QPV, commune, Grand Châtelleraut)	MLNV										
	Suivre les indicateurs-clé relatifs aux demandeurs d'emploi	Pôle emploi										

Les engagements financiers

Axes	Dispositifs	Engagements au service des QPV et/ou de leurs habitants	Financeurs potentiels
Développement économique et commercial	<i>Cordée TPE</i>	Programme d'aide à l'investissement des petites entreprises des communes rurales de Grand Châtelleraut et des <i>QPV exclusivement pour Châtelleraut</i>	Grand Châtelleraut Etat
	<i>Cités Lab</i>	Accompagnement des projets de création et reprise d'activité par les habitants des <i>QPV</i> exclusivement	Grand Châtelleraut Caisse des dépôts et Consignations

Axes	Dispositifs	Engagements au service des QPV et-ou de leurs habitants	Financeurs potentiels
	<i>Nacre</i>	Soutien du dispositif d'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises avec recentrage en faveur des publics les plus fragiles (DELD, bénéficiaires de minima sociaux, personnes peu ou pas qualifiées, et un effort particulier en faveur des porteurs de projets résidant dans les QPV)	DIRECCTE – UT86
Développement des activités d'insertion et levée des freins à l'emploi	<i>Soutien aux structures d'insertion</i>	Soutien aux structures d'insertion qui respectent les critères d'attribution de subvention, et notamment l'accueil de résidents des QPV (dont SIAE, pôle mobilité, MLNV, ...)	Grand Châtellerault Conseil Régional Conseil Départemental
		Aide au poste de 2 ACI et 1 antenne AI.	DIRECCTE – UT86
	<i>Action Indigo de Pôle Emploi</i>	Démarche innovante et complète d'accompagnement des publics des QPV .	DIRECCTE – UT86
	<i>Accompagnement des jeunes 16-25 ans</i>	- Soutien à l'activité de la MLNV fléché spécifiquement sur les QPV - Crédits d'accompagnement Emploi d'avenir pour les jeunes des QPV - Les ML disposent également de moyens d'intervention pour sécuriser les parcours des jeunes au travers du FIPJ qui seront mobilisés en tant que de besoin pour les jeunes issus des QPV - Soutien à l'E2C - Soutien de l'action « nos quartiers ont du talent »	DIRECCTE – UT86 Conseil Régional
	<i>Service civique</i>	Progression de la part des jeunes des quartiers bénéficiaires du service civique : minimum 25% de jeunes issus des quartiers	DDCS Conseil Régional
Accès et retour à l'emploi	<i>Parcours Emploi Compétences</i>	lancement de la charte « La Vienne, une chance pour chacun. Les entreprises s'engagent » le 16 mai 2019 (Plan 10 000 entreprises) poursuite du programme 100 Chances 100 Emplois : 2 SAS sur Châtellerault (Convention avec un consultant de l'association 100 Chances 100 Emplois – financement crédits revitalisation PANAVI) développement de l'apprentissage dans les entreprises en QPV et l'accès à l'apprentissage	DIRECCTE – UT86

Axes	Dispositifs	Engagements au service des QPV et-ou de leurs habitants	Financeurs potentiels
	<i>Contrat Top Emploi dans la Vienne</i>	pour les jeunes des QPV (Collectif Apprentissage piloté par l'UD86); accompagnement des TPE installées en QPV pour leur professionnalisation et leur développement (Convention avec l'APEE)	Conseil Départemental (pour les bénéficiaires du RSA)
Crédits spécifiques dédiés au développement d'actions de PDV en faveur du développement économique et de l'emploi	<i>Contrat de ville</i> dispositif d'intervention en faveur de la politique de la ville	Soutien aux actions proposées dans le cadre des appels à projets annuels à hauteur minimale de 19 000€ annuels Soutien aux actions proposées dans le cadre des appels à projets annuels Contribution au contrat de ville au travers du dispositif de soutien dédié avec les mise en œuvre d'actions ciblées dans les quartiers en faveur de l'emploi notamment	Grand Châtellerault Sous-Préfecture – CGET Conseil régional

3.2. Second pilier : le cadre de vie et le renouvellement urbain

Les orientations stratégiques du contrat de ville

Le Contrat de ville à l'interface de politiques publiques-cadre pour la mobilisation du droit commun :

Etat :

- Pacte de Dijon
- Lutte contre l'habitat indigne
- programme national de requalification des quartiers anciens dégradés
- Programme National pour la Rénovation Urbaine et Nouveau Programme National pour la Rénovation Urbaine
- Soutien aux opérations pour l'amélioration de l'habitat

Conseil Régional :

- Dispositif d'intervention en faveur de la politique de la ville
- Amélioration de la performance énergétique des logements
- contrat régional de dynamisation et de cohésion

Conseil Départemental :

- opération de rénovation urbaine

Grand Châtelleraut:

- Programme Local de l'Habitat 2019-2024
- Convention Intercommunale d'Equilibre Territorial
- Convention pluriannuelle relative au projet de Renouvellement urbain du Lac et des Renardières de Châtelleraut 2018-2024, avec l'ANRU
- Plan Général de Déplacement 2009
- Plan de déplacement inter entreprises
- Gestion des déchets et développement durable

Ville/ Grand Châtelleraut :

- Action Coeur de Ville
- OPAH-RU des centres anciens
- Plan Stratégique Local en sortie du PNRU



Les orientations du contrat de ville

1. Réaliser une réelle mixité urbaine et sociale et poursuivre le changement d'image du quartier de la plaine d'Ozon, trait d'union entre le centre ville et d'autres quartiers, à partir de ses atouts, en poursuite du travail engagé depuis l'ORU

- redonner à Ozon son rôle de parcours résidentiel au sein de la ville (intégrer le quartier dans la ville)
- apporter une mixité sociale de population
- valoriser les atouts du quartier : bords de Vienne, services, équipements, marché, patrimoine
- **accompagner l'implantation et la diversification d'offres de services**, notamment par le partenariat public / privé, et améliorer la structuration de l'offre commerciale

2. Accompagner les enjeux de l'opération de renouvellement urbain du Lac et des Renardières

- renforcer l'attractivité du Lac et son désenclavement
- ouvrir les Renardières sur les pôles d'attractivité, environnementaux et historiques de l'agglomération
- créer des liens entre les trois secteurs du QPV « Ozon Renardières Lac » et l'intégrer dans la ville
- renforcer le rôle intégrateur et de mixité des équipements socioéducatifs

3. S'appuyer sur le programme « Action Coeur de ville » pour lancer des opérations transversales d'envergure pour la reconquête des centres anciens

- rénover massivement l'habitat pour recréer une offre attractive en centre-ville aussi bien pour la location que pour l'accession à la propriété, grâce à un travail assidu entre la collectivité et les propriétaires
- recréer les conditions favorables d'un retour des commerces et d'une offre de services diversifiée en cœur de ville, en proposant une expérience nouvelle d'achat
- favoriser les différents modes d'échange en améliorant l'accessibilité (cyclos, piétons, transports en commun, voitures), avec des solutions adaptées en matière de stationnement et de cheminement
- embellir et créer des lieux de convivialité et d'échanges dans un patrimoine restauré, en étant à l'écoute des usagers

Les orientations du contrat de ville :

- "mettre en avant l'offre existante en équipements" et "développer l'animation culturelle et de loisirs", en faisant découvrir l'offre de divertissement existante
- assurer les connexions entre le centre ancien et les îlots périphériques (notamment Sainte Catherine)

4. Favoriser la mobilité des résidents en QPV

- articuler la politique de déplacement de l'agglomération aux aménagements des QPV et aux besoins de leurs habitants, en adéquation avec la DSP avec les TAC
- poursuivre l'amélioration des connexions entre les quartiers et le reste de la ville et de l'agglomération
- diversifier l'offre de mobilité et accompagner les déplacements urbains doux, fonctionnels et de loisirs
- accompagner les déplacements pour irriguer le centre ville et Châteauneuf à partir de parkings des quartiers

**5. Poursuivre la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité:
des quartiers prioritaires à l'ensemble de la ville**

Prolonger la convention jusqu'en 2022 autour des objectifs suivants :

- participer à la définition de projets structurants dans les quartiers
- accompagner et coordonner les différents acteurs
- poursuivre et renforcer les démarches participatives avec les habitants
- requalifier et améliorer les espaces publics et collectifs et l'environnement du bâti
- renforcer les interventions pour maintenir un cadre de vie agréable aux habitants
- participer aux actions d'animation au profit des quartiers

Orientations transversales :

- **assurer une veille sur l'îlot de Coubertin**
- finaliser la boucle entre l'ensemble des QPV, à partir des Bords de Vienne
- transformer la CIET en Convention intercommunale d'Attribution d'ici 2020

Les objectifs opérationnels du contrat de ville

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Objectifs opérationnels territoriaux										
Ozon										
Démolition										
Démolir partiellement le bâtiment Vigny (40 logements) – <i>avenant de sortie ANRU</i>	SEM Habitat	ANRU								
Réhabilitation										
Réhabiliter le bâtiment Georget Nord (réhabilitation thermique, remise à niveau du bâti et des logements) – <i>avenant de sortie ANRU</i>	SEM Habitat	ANRU Grand Châtellerault Conseil départemental								
Aménagements										
Réaménager l'îlot Péguy en concertation avec les habitants (aménagement qualitatif transitoire) et l'emprise libérée Vigny (jardins partagés) – <i>avenant de sortie ANRU</i>	Ville	ANRU								
Aménager les bords de Vienne en liaison avec le quartier (cheminements doux, espaces de loisirs en lien avec l'espace culturel et familial) – <i>avenant de sortie ANRU</i>	Ville	ANRU Conseil Régional								
Créer une liaison douce entre la coulée verte et les bords de Vienne par un aménagement paysager après destruction de la tour Lyautey – <i>avenant de sortie ANRU</i>	Ville	ANRU								
Équipements et locaux associatifs										
Restructurer la salle de la Gornière et ses abords – <i>avenant de sortie ANRU</i>	Ville	ANRU								

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Créer une maison des associations familiales et sportives sur le site de l'ancien escadron de gendarmerie avec conservation d'un seul des deux bâtiments – <i>avenant de sortie ANRU</i>	Ville	ANRU Conseil départemental								
Ingénierie et conduite de projet										
Réaliser une étude sur la stratégie de restructuration commerciale du quartier	EPARECA	Ville CAPC ANRU								
Réaliser une étude immobilière sur les réserves foncières du quartier	CGIIC	Ville ANRU								
Réaliser une étude pour la formalisation d'un Plan Stratégique Local	Eneis Conseil	Ville ANRU								
Implantation et diversification d'offres de services et commerces										
Coordonner la nouvelle offre commerciale à organiser pour le quartier et rechercher des investisseurs potentiels	Grand Châtelleraut	SEM Habitat Etat ville								
Accompagner et soutenir le développement d'animations et d'actions favorisant le dynamisme commercial		Grand Châtelleraut Etat ville								
Coordonner de nouvelles offres de services pour le quartier, notamment médicales (restructuration, développement)	Grand Châtelleraut ville	ARS								
Renardières										
Démolition										
Démolir deux bâtiments du bas des Renardières	Habitat de la Vienne	ANRU								

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Reconstitution d'offres de logements sociaux locatifs										
Construire 12 logements à Châtellerault	Habitat de la Vienne	ANRU Grand Châtellerault								
Requalification de l'offre de logements locatifs sociaux										
Requalifier le foyer logement de 80 logements	Habitat de la Vienne	CCAS								
Requalifier l'ensemble pavillonnaire R. Cassin	Habitat de la Vienne									
Requalifier l'ensemble pavillonnaire J. Cartier	Habitat de la Vienne									
Résidentialisation										
Résidentialiser l'îlot 21 à 27 Cassin – 38 à 40 C. Pagé	Habitat de la Vienne									
Aménagements d'ensemble										
Redéfinir et traiter les voies en accompagnement des équipements valorisés	Ville	ANRU								
THD Renardières	Grand Châtellerault	ANRU								
Créer une aire intergénérationnelle	ville	ANRU Conseil départemental CNDS								
Créer des liaisons douces rue Plessard – rue C. Pagé / rue Lagrange – rue Cassin	Ville									
Créer des liaisons Bords de Vienne : Renardières / Ozon	Ville									

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Créer des liaisons Bords de Vienne : Renardières / Châteauneuf	Ville									
Créer un terrain de sports	Ville									
Créer une voie Pagé / Plessard	Ville									
Équipements publics de proximité										
Sécuriser le groupe scolaire Lagrange	Ville									
Requalifier la salle polyvalente des Renardières	Ville									
Requalifier le groupe scolaire Lagrange	Ville									
Créer un secteur jeunes pour le sud de la ville	Ville	ANRU								
Relogement des ménages avec minoration de loyer										
Minorer deux loyers en lien avec la démolition des immeubles PSR 1 et 2	Habitat de la Vienne	ANRU								
Lac										
Démolition de logements sociaux										
Démolir un pavillon 3 rue Vauban à Châtellerault	SEM Habitat	ANRU								
Résidentialisation										
Résidentialiser le bâtiment 4-6 St Just – retournement des entrées	SEM Habitat	ANRU								
Résidentialiser bâtiment 1 rue St Just – retournement d'une entrée	Habitat de la Vienne	ANRU								
Résidentialiser les ensembles bâtis Saint Just Vauban – fermeture de la parcelle AK289 (1ère tranche)	SEM Habitat	ANRU								
Résidentialiser les ensembles bâtis Vauban	SEM Habitat	ANRU								

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Résidentialiser les ensembles bâtis Saint Just (2ème tranche)	SEM Habitat	ANRU								
Résidentialiser les ensembles bâtis J. Brel	SEM Habitat	ANRU								
Résidentialiser les ensembles bâtis Valois et Médicis	Habitat de la Vienne	ANRU								
Requalification de logements locatifs sociaux										
Requalifier l'ensemble bâti Saint Just	SEM Habitat	ANRU Grand Châtellerault								
Requalifier l'ensemble bâti Vauban	SEM Habitat	ANRU Grand Châtellerault								
Requalifier l'ensemble bâti J. Brel	SEM Habitat	ANRU								
Requalifier les ensembles bâtis Valois	Habitat de la Vienne	ANRU								
Requalifier les ensembles bâtis Médicis	Habitat de la Vienne	ANRU								
Aménagements										
THD	Grand Châtellerault									
Créer la rue Saint Just	Ville	DSIL								
Aménager une place de desserte des équipements	Ville	ANRU								
Équipements										
Sécuriser le groupe scolaire Prévert	Ville	FIPD								
Créer un ALSH pôle enfance sud ville	Ville	ANRU Conseil								

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
		départemental								
Créer un tiers lieu culturel	Grand Châtellerault	ANRU CAF Conseil départemental Conseil régional								
Installer une station de vélos électriques	Grand Châtellerault	ANRU								
Renardières Lac										
Aménager la voie C. Pagé : Renardières / centre commercial / Lac	Ville	ANRU								
Démolir la passerelle C. Pagé	Ville	ANRU								
Sécuriser les espaces publics : vidéoprotection	Ville	FIPD								
Ingénierie										
Accompagner la participation à la construction du projet	Grand Châtellerault	ANRU Ville MJC Renardières								
Accompagner les actions en faveur de l'histoire et de la mémoire du quartier	Grand Châtellerault	ANRU Ville MJC Renardières								
Coordonner le projet de renouvellement urbain	Grand Châtellerault	ANRU								
Communiquer	Grand Châtellerault	ANRU								
Coordonner les clauses d'insertion (charte insertion)	Grand	ANRU								

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Châtellerault									
Centre-ville										
Création de logements sociaux										
Reconstruire l'offre locative pour re-dynamiser le centre ville (24 logements) suite à la démolition Vigny	SEM Habitat	ANRU ANAH CAPC Conseil départemental								
Réhabilitation										
Engager une restructuration lourde d'un bien immobilier pour développer la résidence habitat jeunes de Châteauneuf	Habitat de la Vienne	ANRU Conseil régional Grznd Châtellerault								
Aménagements et équipements										
Préciser les projets d'aménagement du quartier en étant à l'écoute des besoins des usagers et habitants	Ville Grand Châtellerault									
Accompagner les aménagements des bords de Vienne au service de tous les usages du quartier (et notamment des habitants) et au service de sa valorisation et de sa fréquentation	Ville Grand Châtellerault									
Identifier les équipements du quartier utilisés comme lieux de vie et de passage, les manques d'équipement rapportés aux besoins des jeunes, puis aménager un équipement (local jeunes) selon les opportunités foncières en cours de réflexion	Ville		identification					Aménagement		
Identifier les équipements du quartier utilisés comme lieux de vie et de passage, les manques d'équipement	Ville									

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
rapportés aux besoins de petite enfance, puis aménager un équipement selon les opportunités foncières en cours de réflexion										
Aménager une aire de jeux petite enfance et enfance en connexion avec le site Alaman	Ville									
Identifier l'offre médicale du quartier et les besoins, puis aménager un équipement selon les opportunités foncières en cours de réflexion	Ville									
Assurer les connexions entre les équipements du centre ville et les îlots connexes (notamment Sainte Catherine)										
Ingénierie										
Identifier les besoins et définir les modalités d'animation socioculturelle sur ce nouveau périmètre en PDV, puis mettre en œuvre le programme d'actions	Ville		identification					Mise en oeuvre prog d'actions		
Développer des initiatives ponctuelles rassemblant les différentes "publics" présents sur le quartier (commerçants, usagers des commerces et des équipements culturels, habitants)	Grand Châtellerault ville									
Assurer l'équilibre territorial et la mixité sociale	Grand Châtellerault	Etat								
Chateauneuf										
Construction										
Engager une restructuration lourde d'un bien immobilier pour implanter une résidence habitat jeunes (20 logements pour 25 places d'hébergement)	Habitat de la Vienne	ANRU Conseil régional CAPC								
Réhabilitation et résidentialisation										

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Poursuivre les actions de réhabilitation des logements privés dans le cadre de l'OPAH-RU		ANAH ville Conseil départemental CAPC								
Aménagements										
Accompagner les aménagements de la Manu au service des habitants du quartier et au service de sa valorisation et de sa fréquentation	Ville Grand Châtelleraut									
Accompagner la réflexion sur les liaisons douces favorisant les liens entre le coeur de quartier, les entreprises, les équipements culturels, scolaires, sportifs	Ville Grand Châtelleraut									
Ingénierie										
Organiser une communauté patrimoniale pour la valorisation du quartier et conduite par les habitants		Ville Grand Châtelleraut								
Développer des actions de sensibilisation aux aménagements réalisés pour le quartier (balades urbaines, « coulisses de chantiers, ...)										
Accompagner le développement du quartier de Châteauneuf en l'intégrant dans le programme d'actions « Action Coeur de Ville »	Ville Grand Châtelleraut									
Assurer l'équilibre territorial et la mixité sociale	Grand Châtelleraut	Etat								
Mobilité										
Créer des zones de circulation apaisées de type zone 30 et zone de rencontre au cœur de l'agglomération et favoriser les circulations douces et le potentiel	Grand Châtelleraut									

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
touristique de l'hypercentre et des bords de vienne (<i>Plan Général de Déplacement</i>)										
Poursuivre les aménagements dans le cadre du schéma directeur cyclable pour la sécurité et le confort des personnes se déplaçant à vélo	Grand Châtellerault	ville								
Assurer des connexions entre le réseau de chemins de randonnée et le centre de l'agglomération afin d'améliorer l'attractivité touristique	Grand Châtellerault	ville								
Favoriser la mobilité des habitants des QPV grâce au pôle mobilité	ADSEA	Grand Châtellerault								
Adapter le réseau des transports collectifs en fonction des nouveaux équipements des QPV en adéquation avec la délégation de service public	TAC	Grand Châtellerault								
Accompagner des actions de sensibilisation en faveur de modes de déplacement diversifiés	Grand Châtellerault									
Gestion Urbaine et Sociale de Proximité sur l'ensemble des QPV										
Prolonger la convention GUP sur la durée du contrat de ville	Ville	Bailleurs sociaux Etat								
Accompagner et coordonner les actions relatives à l'entretien et à la propreté des quartiers (renfort de nettoyage, nettoyage, collecte des déchets) et développer et accompagner les actions de sensibilisation auprès des habitants	Ville	Grand Châtellerault								
Être l'interlocuteur des acteurs et habitants concernant les dégradations, dysfonctionnements, ..., au sein des quartiers	Ville									

Accompagner les orientations des opérations de renouvellement urbain, de déplacement et de GUSP, au sein des quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Coordonner les projets de petits aménagements au sein des quartiers	Ville									
Développer des actions d'animation socioculturelle auprès des enfants et des habitants afin de mettre en valeur leur quartier	Ville									
Recueillir la parole des habitants sur leur appréhension de leur quartier	Ville									
Organiser la concertation avec les habitants pour l'aménagement de l'îlot Péguy, des bords de Vienne d'Ozon, et pour les projets d'aménagement sur les réserves foncières du quartier en entrée de ville	Ville									
Accompagner les associations à gérer les jardins partagés après l'ouverture du bâtiment Vigny	Ville	CSC Ozon Action Ozon								
Développer un parcours architectural "street art" et des balades alternatives valorisant les quartiers prioritaires	Ville Grand Châtelleraut	DRAC								
Mener une veille sur les îlots ou quartiers en difficulté de Châtelleraut (notamment Coubertin) afin de favoriser les porosités entre les quartiers										
Les actions de GUSP des bailleurs sociaux sont précisées dans le cadre d'une annexe au contrat, en adéquation avec la convention d'exonération de la TFPB : mise en œuvre du gardiennage, amélioration de la propreté des parties communes et des abords, soutien aux démarches de médiation et de création du lien social auprès des locataires.										

Les engagements financiers

Axes	Dispositifs	Engagements au service des QPV et-ou de leurs habitants	Financeurs potentiels
Objectifs territoriaux	<p><i>ORU d'Ozon (avenant de sortie ANRU)</i></p> <p><i>les chiffres sont indiqués HT</i></p>	<p><i>Reconstitution de l'offre locative en centre ville :</i> 688 070€ (SEM Habitat) / 687 000 € (ville) / 260 825€ (ANRU) / 104 700€ (CAPC) / 93 368€ (Conseil départemental)</p> <p><i>Résidence jeunes – tranche de Châteauneuf :</i> 1 320 331€ (Habitat de la Vienne) / 401 955€ (ANRU) / 148 714€ (Conseil régional) / 144 000€ (CAPC) / 570 000€ (autres)</p> <p><i>Démolition bâtiment Vigny (Ozon) :</i> 1 465 030€ (ANRU) / 80 910€ (SEM Habitat)</p> <p><i>Réhabilitation bâtiment Georget (Ozon) :</i> 427 352€ (SEM Habitat) / 181 202€ (ANRU) / 142039€ (Conseil Départemental) / 7 254€ (CAPC)</p> <p><i>Réaménagement îlot Péguy (Ozon) :</i> 149 500€ (ville) / 80 500€ (ANRU)</p> <p><i>aménagement bords de Vienne (Ozon) :</i> 181 518€ (ville) / 175 000€ (ANRU) / 143 482€ (Conseil régional)</p> <p><i>création liaison coulée verte / bords de Vienne (Ozon) :</i> 65 000€ (ville) / 35 000€ (ANRU)</p> <p><i>restructuration salle de la Gornière (Ozon) :</i> 325 000€ (ville) / 175 000€ (ANRU)</p> <p><i>maison des associations (Ozon) :</i> 375 000€ (ville) / 240 000€ (ANRU) / 85 000€ (Conseil départemental)</p> <p><i>étude Epareca (Ozon) :</i> 15 000€ (CAPC) / 15 000€ (ANRU) / 15 562€ (CDC)</p> <p><i>Étude Foncière (Ozon) :</i> 30 000€ (ville) / 30 000€ (ANRU)</p> <p><i>Étude PSL (Ozon Renardières Lac) :</i> 25 000€ (ville) / 25 000€ (ANRU)</p>	
	<p><i>OPAH-RU centres anciens</i></p>	<p>Aides maximales disponibles (Châteauneuf centre ville) :</p>	

Axes	Dispositifs	Engagements au service des QPV et-ou de leurs habitants	Financeurs potentiels																																																																																									
	<p><i>OPAH-RU centres anciens</i></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>propriétaires occupants</th> <th>parc privé locatif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>lutte contre habitat indigne</td><td>X</td><td>X</td></tr> <tr><td>lutte contre précarité énergétique</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>mise en sécurité / salubrité habitat</td><td>X</td><td>X</td></tr> <tr><td>remis aux normes logements dégradés</td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>opération de restauration immobilière</td><td>X</td><td>X</td></tr> <tr><td>requalification devanture ou RDC des commerces en habitation</td><td>X</td><td>X</td></tr> <tr><td>accession sociale à la propriété</td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>sortie de vacance</td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>création d'une offre de grands logements</td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>reconquête des étages et création d'accès</td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>convention publique d'aménagement / ORI</td><td></td><td>X</td></tr> </tbody> </table>		propriétaires occupants	parc privé locatif	lutte contre habitat indigne	X	X	lutte contre précarité énergétique	X		mise en sécurité / salubrité habitat	X	X	remis aux normes logements dégradés		X	opération de restauration immobilière	X	X	requalification devanture ou RDC des commerces en habitation	X	X	accession sociale à la propriété	X		sortie de vacance		X	création d'une offre de grands logements		X	reconquête des étages et création d'accès		X	convention publique d'aménagement / ORI		X	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">aides à la pierre</th> <th colspan="3">ingénierie</th> </tr> <tr> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ANAH</td> <td>609 048,00 €</td> <td>609 048,00 €</td> <td>507 540,00 €</td> <td>125 000,00 €</td> <td>125 000,00 €</td> <td>51 150,00 €</td> </tr> <tr> <td>Etat</td> <td>21 000,00 €</td> <td>21 000,00 €</td> <td>17 500,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>CAPC</td> <td>127 404,00 €</td> <td>127 404,00 €</td> <td>106 170,00 €</td> <td>151 348,00 €</td> <td>151 348,00 €</td> <td>60 200,00 €</td> </tr> <tr> <td>ville</td> <td>94 000,00 €</td> <td>94 000,00 €</td> <td>78 334,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Département</td> <td>65 100,00 €</td> <td>65 100,00 €</td> <td>54 250,00 €</td> <td>1 160,00 €</td> <td>1 160,00 €</td> <td>967,00 €</td> </tr> </tbody> </table>							aides à la pierre			ingénierie			2015	2016	2017	2015	2016	2017	ANAH	609 048,00 €	609 048,00 €	507 540,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €	51 150,00 €	Etat	21 000,00 €	21 000,00 €	17 500,00 €				CAPC	127 404,00 €	127 404,00 €	106 170,00 €	151 348,00 €	151 348,00 €	60 200,00 €	ville	94 000,00 €	94 000,00 €	78 334,00 €				Département	65 100,00 €	65 100,00 €	54 250,00 €	1 160,00 €	1 160,00 €	967,00 €
	propriétaires occupants	parc privé locatif																																																																																										
lutte contre habitat indigne	X	X																																																																																										
lutte contre précarité énergétique	X																																																																																											
mise en sécurité / salubrité habitat	X	X																																																																																										
remis aux normes logements dégradés		X																																																																																										
opération de restauration immobilière	X	X																																																																																										
requalification devanture ou RDC des commerces en habitation	X	X																																																																																										
accession sociale à la propriété	X																																																																																											
sortie de vacance		X																																																																																										
création d'une offre de grands logements		X																																																																																										
reconquête des étages et création d'accès		X																																																																																										
convention publique d'aménagement / ORI		X																																																																																										
	aides à la pierre			ingénierie																																																																																								
	2015	2016	2017	2015	2016	2017																																																																																						
ANAH	609 048,00 €	609 048,00 €	507 540,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €	51 150,00 €																																																																																						
Etat	21 000,00 €	21 000,00 €	17 500,00 €																																																																																									
CAPC	127 404,00 €	127 404,00 €	106 170,00 €	151 348,00 €	151 348,00 €	60 200,00 €																																																																																						
ville	94 000,00 €	94 000,00 €	78 334,00 €																																																																																									
Département	65 100,00 €	65 100,00 €	54 250,00 €	1 160,00 €	1 160,00 €	967,00 €																																																																																						
	<p><i>ORU du Lac et des Renardières</i></p> <p><i>les chiffres sont indiqués HT</i></p>	<p><i>Action portant sur l'histoire et la mémoire du quartier (Renardières Lac) : 22750€ (Grand Châtellerauld), 12250 € (ANRU)</i></p> <p><i>Chef de projet renouvellement urbain (Renardières Lac) : 88109€ (Grand Châtellerauld), 88109 € (ANRU)</i></p> <p><i>minoration de loyers liée à la démolition des 2 PSR (Renardières) : 9000 € (ANRU)</i></p> <p><i>Démolition PSR 1 et 2 (Renardières) : 442709,4€ (HDLV), 1032988,6 € (ANRU)</i></p> <p><i>Démolition d'un pavillon 3 rue Vauban (Lac) : 25400,7€ (SEM Habitat), 59268,3 € (ANRU)</i></p> <p><i>Création d'une aire intergénérationnelle (Renardières) : 172870€ (ville), 69000€ (Conseil départemental), 20 000€(autres), 67290 € (ANRU)</i></p> <p><i>Redéfinition et traitement des voies (Renardières) : 452379,59€ (ville), 151520€ (Conseil départemental), 201299,95 € (ANRU)</i></p> <p><i>Construction de 12 logements à Châtellerauld (Sitelles) 1601200€ (HDLV), 136400€ (Grand Châtellerauld), 62400€ (ANRU). Pour mémoire : 127600€ prêts bonifiés Action Logement</i></p> <p><i>Requalification thermique et patrimoniale résidence Saint Just (Lac) : 1202592€ (SEM Habitat), 165000€ (Grand Châtellerauld), 204392€ (ANRU). Pour mémoire : 544005€ prêts bonifiés</i></p>																																																																																										

Axes	Dispositifs	Engagements au service des QPV et-ou de leurs habitants	Financeurs potentiels
		<p><i>Action Logement</i></p> <p><i>Résidentialisation des ensembles bâtis St Just Vauban – fermeture la l parcelle AK289 Lac :</i> 167557,8€ (SEM Habitat), 111705,2€ (ANRU)</p> <p><i>Les autres opérations n'étant pas au jour de la contractualisation de l'avenant, subventionnées par l'ANRU.</i></p> <p><i>Requalification thermique et patrimoniale résidence Vauban (Lac) :</i> 1067199,2€ (SEM Habitat), 93000€ (Grand Châtellerault), 212549,8€ (ANRU). Pour mémoire : 528323€ prêts bonifiés</p> <p><i>Action Logement</i></p> <p><i>Démolition d'un pavillon 3 rue Vauban (Lac) :</i> 167557,8€ (SEM Habitat), 111705,2 € (ANRU)</p> <p><i>Création d'un ALSH pôle enfance (Lac) :</i> 200000,7€ (ville), 99999,82€ (Conseil départemental), 100000,18 € (ANRU)</p> <p><i>Création d'un tiers lieu culturel (Lac) :</i> 304000,22€ (Grand Châtellerault), 131000€ (Conseil départemental), 145000,08€ (ANRU)</p>	
Gestion Urbaine de Proximité		<p>100% de la coordination et du développement des actions de GUP sur l'ensemble des QPV parcours architectural et balades alternatives sur Grand Châtellerault labellisée « pays d'arts et d'histoires », sur les QPV</p> <p>Développement d'actions à hauteur du dégrèvement de TFPB pour les quartiers « Châteauneuf centre ville » et « Ozon Renardières Lac »</p>	<p>ville</p> <p>CAPC DRAC</p> <p>SEM Habitat Habitat de la Vienne</p>
Crédits spécifiques dédiés au développement d'actions de PDV en faveur du développement économique et de l'emploi	<p><i>Contrat de ville</i></p> <p><i>dispositif d'intervention en faveur de la politique de la ville</i></p>	<p>Soutien aux actions proposées dans le cadre des appels à projets annuels à hauteur minimale de 19 000€ annuels</p> <p>Soutien aux actions proposées dans le cadre des appels à projets annuels</p> <p>Contribution au contrat de ville au travers du dispositif de soutien dédié avec les mise en œuvre d'actions ciblées dans les quartiers en faveur de l'emploi notamment</p>	<p>Grand Châtellerault</p> <p>Sous-Préfecture – CGET</p> <p>Conseil régional</p>

3.3. Troisième pilier : la cohésion sociale

Les orientations stratégiques du contrat de ville

Le Contrat de ville à l'interface de politiques publiques-cadre pour la mobilisation du droit commun :

Conseil Régional / Grand Châtelleraut:

- dispositif d'intervention en faveur de la politique de la ville
- contrat régional de dynamisation et de cohésion

Conseil Départemental:

Schéma unique des solidarités 2020-2024 qui va reprendre les thématiques transversales suivantes :

Enfance et petite enfance, action sociale et logement, insertion, autonomie, santé.

CAF :

- Schéma Départemental des services aux familles 2018-2022
- Convention Territoriale Globale
- soutien aux initiatives des jeunes (COPIJ, ...)
- fonds publics et territoires 2018-2022
- contrat enfance jeunesse jusqu'en 2019 puis nouveau mode de financement

Ville:

- Projet Educatif Local 2012-2016
- Contrat Educatif Local 2013-2016
- Projet Educatif de Territoire 2014-2017
- schéma départemental des services aux familles 2018-2022
- stratégie territoriale de prévention de la délinquance 2019-2022 en cours d'élaboration
- plan local de prévention de la radicalisation 2019-2022 en cours d'élaboration

Les orientations du contrat de ville

1. Faire de l'Atelier Santé Ville, l'appui des orientations du Contrat Local de Santé dans les quartiers prioritaires :

accès aux soins et prévention :

valoriser le cadre de vie et l'attractivité du territoire, faire connaître les aides à l'installation et les facilités d'exercice, sensibiliser les professionnels aux nouvelles pratiques permettant la délégation de certains actes, organiser des rencontres thématiques sur des problématiques communes, communiquer sur les dispositifs existants de dépistage, innover pour mobiliser le public, promouvoir l'éducation à la sexualité, soutenir et accompagner la parentalité, développer la pratique d'une activité physique en lien avec une alimentation équilibrée, augmenter la couverture vaccinale de la population, accompagner les publics vulnérables dans leurs démarches, notamment dématérialisées, favoriser l'accès à l'examen périodique de santé

-autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap :

diffuser l'information sur les aides et dispositifs existants auprès des acteurs de première ligne et auprès du public concerné et de son entourage, faciliter la coordination entre l'hospitalisation, le domicile et les structures d'hébergement, innover et développer des actions dans le domaine de la mobilité des personnes âgées ou en situation de handicap, relayer et développer des actions de prévention auprès des personnes en perte d'autonomie

- santé mentale, souffrance psychosociale et addictions :

sensibiliser le grand public aux thématiques de la santé mentale et des addictions, favoriser l'évolution des pratiques et des connaissances, faciliter les parcours de vie des personnes ayant un trouble psychique, développer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge

- santé environnementale :

sensibiliser la population à la santé environnementale dans leurs lieux de vie, prévenir les situations d'insalubrité, faciliter le suivi social des situations d'insalubrité repérées, permettre aux habitants de mieux appréhender leur cadre de vie en les sensibilisant aux impacts sur leur santé, intégrer une démarche santé environnementale dans les politiques publiques

Le Contrat de ville à l'interface de politiques publiques-cadre pour la mobilisation du droit commun

Etat - ARS :

- Projet régional de santé 2018-2028 :
- o Cadre d'orientation stratégique 2018-2028
- o Schéma régional de santé (SRS) 2018-2023
- o Programme régional pour l'accès aux soins et à la prévention des plus démunis (PRAPS) 2018-2023
- Plan Régional Santé Environnement Nouvelle-Aquitaine 2017-2021

Grand Châtelleraut :

Contrat Local de Santé 2018-2023

Engagements de l'Etat en faveur des résidents des quartiers prioritaires

- Pacte de Dijon
- refondation de l'éducation prioritaire
- plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées
- plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
- programme régional pour l'intégration des populations immigrées
- schéma départemental de l'accueil, l'habitat et l'insertion des gens du voyage 2019-2025
- plan départemental de prévention de la délinquance (en cours d'élaboration)
- plan d'action territorial de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
- plan priorité jeunesse / dispositifs jeunesse, FONJEP, CNDS, relatifs à l'engagement des jeunes
- plan territorial de lutte contre les discriminations
- stratégie régionale de lutte contre les incivilités et les violences dans le sport



Les orientations du contrat de ville

2. Articuler les actions des partenaires éducatifs, et rééquilibrer les chances et les conditions de réussite des enfants et des jeunes par la différenciation :

- renouveler le PRE sur la durée du contrat de ville
- poursuivre une approche globale entre les temps péri, extra et scolaires
- soutenir la scolarisation et la lutte contre la déscolarisation et le décrochage (notamment auprès des enfants du voyage) et pour une scolarisation dès 3 ans
- accompagner la scolarisation obligatoire à 3 ans par des actions partenariales (ex : passerelle)
- réduire les inégalités sociales et territoriales afin de créer des milieux de vie favorables pour le développement des enfants et des parents
- réduire les inégalités d'accès aux pratiques sportives, notamment en faveur du public féminin, et plus particulièrement, aux pratiques culturelles
- préciser puis renforcer et coordonner des actions de soutien à la parentalité
- soutenir la mixité sociale en 1er et 2nd degré
- encourager les initiatives portées par les jeunes

3. Accompagner les orientations définies dans la nouvelle stratégie territoriale de prévention de la délinquance

- coordination : renforcer le partenariat et optimiser les différents modes d'intervention par territoire et en Cohérence avec les rythmes de vie des habitants et des jeunes
- intervenir auprès des jeunes (prévention primaire) : soutenir les actions expérimentales, rapprocher les acteurs de la prévention et de l'insertion et autres acteurs éducatifs, préciser l'opportunité des différents supports éducatifs, faire évoluer les interventions par rapport aux territoires et publics, "non couverts", en horaires décalés et hors les murs
- soutenir les actions en faveur de la tranquillité publique : renforcer la sécurité des espaces publics, et lutter contre le sentiment d'insécurité, systématiser les études de sécurité publique dans les projet d'aménagement et d'équipement, accompagner les initiatives pour la mobilisation des habitants citoyens à réguler les espaces

Thématiques transversales :

- assurer une veille sur l'ilôt de Coubertin
- assurer la transversalité et les passerelles entre les trois enjeux de la cohésion sociale
- encourager une approche intégrée de :
 - * l'égalité femmes-hommes : développer des actions, la formation des acteurs, et la promotion du respect garçons-filles
 - * la lutte contre les discriminations, notamment en matière d'accueil des publics

Les objectifs opérationnels du contrat de ville

Faire de l'Atelier Santé Ville, l'appui des orientations du contrat local de santé dans les quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Accès aux soins et prévention										
Mobiliser les différents acteurs des quartiers PdV pour promouvoir la vaccination auprès des populations de ces quartiers en lien avec le centre de vaccination communal	ville									
Chasse au DASI : Soutenir l'action portée par la MPT auprès de tous les jeunes de la ville et particulièrement ceux des quartiers PdV	MPT Ville									
Proposer un accompagnement méthodologique et soutenir financièrement les initiatives d'actions cohérentes avec le CLS										
Observer la démographie des professionnels de santé	Ville	ARS								
Renforcer l'accès aux soins primaires dans les quartiers politique de la ville en déclinant les engagements du Pacte Territoire Santé, du plan d'égal accès aux soins et de la stratégie Ma santé 2022 notamment en favorisant les modes d'exercice regroupés et coordonnés des professionnels de santé (Maisons de Santé Pluridisciplinaires, équipes de soins primaires, communautés professionnelles territoriales de santé) et en utilisant les outils (Contrat d'Engagement de Service Public/ Praticien Territorial de Médecine Générale, appui des médecins hospitaliers) pour inciter à l'installation de nouveaux médecins, lorsque les QPV sont éligibles à ces mesures	ARS									
Effectuer un bilan des transports réalisés pour l'accompagnement des publics des quartiers aux bilans de santé et soutenir si besoin les actions d'accompagnement aux bilans de santé	CPAM CSC									
Soutenir les actions favorisant l'accès des populations des		ARS								

Faire de l'Atelier Santé Ville, l'appui des orientations du contrat local de santé dans les quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
QPV à un meilleur recours aux droits en santé, notamment CMU, CMU-C, ACS, et à une offre de soins aux tarifs remboursables par l'assurance maladie (secteur 1)		assurance maladie								
Consolider l'action du CHBDV		Ville EN								
C'est ma santé : Accompagner les populations des quartiers vers cette manifestation: engager une réflexion avec les acteurs des quartiers, soutenir les initiatives développées en ce sens, proposer d'organiser le cas échéant la manifestation dans les quartiers	Ville									
Octobre rose : Soutenir les actions qui favorisent le déploiement de la manifestation en direction des publics prioritaires issus des quartiers	association soroptimist	ARS Doc Vie								
PRE : Accompagner individuellement sur les problèmes de santé et d'accès aux soins, les familles des quartiers identifiées par les équipes pluridisciplinaires	Ville PRE									
PRE : Orthophonie: sensibiliser les orthophonistes, les professionnels de la médecine scolaire de Châtelleraut et les familles pour un meilleur accompagnement et une meilleure prise en charge	Ville									
PRE : Ophtalmologie: consolider le partenariat avec les professionnels libéraux, médecins scolaires, ..., pour identifier des pistes de travail opérationnelles qui pourront donner lieu ensuite à la mise en œuvre d'actions à Châtelleraut et au sein des quartiers PdV	Ville									
Contribuer à la réduction des facteurs de risques en développant, auprès des populations des quartiers prioritaires, une démarche d'éducation à la santé (équilibre alimentaire et activité physique) et consolider les actions tendant à cette démarche (ex: ateliers cuisine) et apporter un	CSC	Ville ARS								

Faire de l'Atelier Santé Ville, l'appui des orientations du contrat local de santé dans les quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
accompagnement méthodologique et matériel pour l'organisation de manifestations et semaines thématiques										
Centre ville : garantir une offre de soins de proximité	Ville									
Ozon : maintenir une offre de soins de proximité	Ville									
Autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap										
Soutenir des actions spécifiques d'accompagnement des personnes âgées dans les quartiers PdV (Chateaufort et Renardières) pour améliorer leurs conditions de vie et notamment auprès des femmes										
Accompagner des initiatives menées par les bailleurs sociaux dans les différents quartiers dans une logique de parcours résidentiels	Bailleurs sociaux									
Identifier les activités sportives du territoire, mobilisatrices du bien-être des personnes âgées résidant notamment en quartiers politique de la ville, puis soutenir les initiatives de développement	ville	DRJSCS DDCS Conseil régional Conseil départemental ARS								
Santé mentale / souffrance psychosociale et addictions										
Identifier les problématiques locales et construire des actions opérationnelles avec les acteurs médicaux (libéraux, publics, associatifs) d'une part et socio éducatifs d'autre part afin de diminuer les problématiques d'addiction au sein des quartiers PdV. Une attention particulière sera portée aux problématiques d'alcool et d'alcoolisation précoce	Ville	ARS	identification des problématiques et actions	recherche des leviers	mise en oeuvre					
Soutenir des actions spécifiques de promotion de la santé et de prévention des conduites à risque auprès des jeunes scolaires, des jeunes hors milieu scolaire (institutions, centre de loisirs, CSC, milieux, festif, sportif, ..) habitant au sein des quartiers	ARS ville	Ville ARS EN ANPAA PCH								

Faire de l'Atelier Santé Ville, l'appui des orientations du contrat local de santé dans les quartiers prioritaires										
	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
		Mouvement vie libre Vienne								
Signature d'un protocole permettant au Parquet et à l'OMP d'orienter, dans le cadre de l'alternative aux poursuites, les auteurs de dégradations ou de violences légères commises en état alcoolique ou sous l'influence de produits stupéfiants vers une structure apte à évaluer leur problématique de dépendance et en assurer la prise en charge	Parquet									
Pérenniser l'action au sein du quartier de Châteauneuf notamment au travers du maintien des financements, en faveur de la lutte contre les addictions	MPT	Grand Châtellerault								
Favoriser le repérage de l'habitat défavorable à la santé, particulièrement dans le quartier Châteauneuf-centre ville et notamment via le partenariat avec les acteurs sociaux	ville	CAF, CCAS, PDLHI								
Animer l'ASV conjointement au CLS dans le cadre de comité de pilotage et d'instances de suivi technique avec un focus particulier porté aux actions des quartiers prioritaires	Ville	Etat CdV ARS								
Consolider le poste de coordination de l'ASV	Ville	Etat CdV								

Articuler les actions des partenaires éducatifs et rééquilibrer les chances et les conditions de réussite des enfants et des jeunes par la différenciation										
Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Orientations majeures										
Réaffirmer une carte scolaire pertinente au regard du critère de mixité sociale	Ville	EN								
Prendre en compte les besoins des quartiers PdV dans le cadre d'un schéma directeur d'accueil de loisirs (cf prochaine CTG)	Ville Grand Châtelleraut	CAF								
Investissements										
Prioriser les écoles PdV dans le cadre de l'aménagement des cours d'école comme espace de citoyenneté et dans le cadre de l'équipement numérique	Ville	EN								
Améliorer le patrimoine scolaire et mobiliser les moyens notamment sur les quartiers PdV	Ville									
Poursuivre l'installation ou faire évoluer les équipements publics pour tous, dans les quartiers, qui participent également à des enjeux de PdV plutôt que d'y démultiplier des antennes (notamment Lac-Renardières: Saint Just, Plessard, et Ozon: parc Sudreau, bords de Vienne) et faciliter l'accès aux équipements publics par la mobilité	Ville Grand Châtelleraut									
Actions										
Petite enfance										
Accompagner la scolarisation obligatoire des enfants à 3 ans	EN									
Retravailler l'action passerelle (territoire d'intervention à préciser selon la nouvelle géographie prioritaire)	CCAS	CAF Education Nationale ville Conseil départemental -								

Articuler les actions des partenaires éducatifs et rééquilibrer les chances et les conditions de réussite des enfants et des jeunes par la différenciation										
Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
		PMI								
Poursuivre le développement des modes d'accueil collectif pour les 0-3 ans et la prise en charge (places de crèches nouvellement créées ou renouvelées en quartiers PdV)	CAF									
Actions d'animations										
Décliner de nouveaux critères d'attribution des subvention d'équipement et de fonctionnement pour la concentration des moyens vers les territoires sous-dotés ou les publics connaissant le plus de difficultés pour l'accès à la pratique sportive, et notamment pour les filles	CNDS	Ville								
Poursuivre le dispositif visa vacances en faveur des enfants ne partant pas en vacances	ville	CAF								
Développer des chantiers loisirs	associations	Etat								
Soutenir les actions concourant à la mobilité sociale, géographique, européenne et internationale des jeunes (programme d'échanges notamment)		Etat Grand Châtelleraut								
Développer des parcours éducatifs artistiques et culturels dans les écoles des quartiers prioritaires	Grand Châtelleraut	DRAC EN								
Favoriser la mixité sociale et la découverte culturelle par la découverte et la pratique musicales (ex : Demos, pépinières d'artistes au collège)	Ville Grand Châtelleraut	Etat DRAC								
Soutenir les actions favorisant les partenariats entre les acteurs culturels (notamment l'école de cirque) du territoire et les acteurs socioculturels		DRAC								
Soutenir les investissements et les équipements de quartiers, par des actions d'animation, ...	Ville Grand Châtelleraut									

Articuler les actions des partenaires éducatifs et rééquilibrer les chances et les conditions de réussite des enfants et des jeunes par la différenciation										
Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Soutenir les actions de présence sociale et de médiation dans les quartiers (animation de rue)	associations	CAF ville								
Soutenir les initiatives portées par les jeunes		CAF DDCS Grand Châtellerault								
Actions d'accompagnement à la scolarité										
Poursuivre l'accompagnement éducatif en REP et REP + en élémentaire et secondaire	EN									
Mettre en œuvre un accompagnement continu pour tous les 6ème en REP + jusqu'à la fin de leur cours d'après-midi (constitution de petits groupes avec objectif pédagogique pour devoirs faits et AE)	EN									
Soutenir les actions d'accompagnement à la scolarité (CLAS) sur toutes les écoles en quartiers et éducation prioritaires et perfectionner les CLAS collège	Ville CAF	CAF Etat CdV EN								
Soutenir les actions d'accompagnement à la scolarité de manière individualisée (coup de pouce) dans le cadre du PRE	Ville	Etat PRE EN	Ozon Renardières Chateauneuf			+Lac centre ville				
Soutenir les actions de lutte contre le décrochage scolaire (notamment après le collège) par l'orientation, l'accompagnement des parents, la valorisation de la formation et de l'apprentissage notamment		EN								
Soutenir les dispositifs d'accompagnement en faveur de la scolarisation des enfants du voyage	Ville Grand Châtellerault	Etat CAF EN en lien avec le Conseil départemental le cas échéant								
Développer l'accompagnement de la scolarité des enfants allophones et nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs	EN	CAF								

Articuler les actions des partenaires éducatifs et rééquilibrer les chances et les conditions de réussite des enfants et des jeunes par la différenciation										
Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Conforter l'articulation entre le contrat de ville et la cordée de la réussite, dispositif de promotion de l'égalité des chances des jeunes à l'entrée en enseignement supérieur	IUT	EN								
Soutenir les actions favorisant l'accès aux stages de 3ème pour les jeunes scolarisés en éducation prioritaires		Ville Etat								
Actions d'accompagnement des parents										
Coordonner les actions de soutien à la parentalité										
Soutenir les actions en faveur de la parentalité		Ville CAF								
développer les actions de promotion de la parentalité pour les tout-petits (ex: LAPE, LAEP, actions au sein des multi accueils)	Ville CDE	Etat EN PMI	Ozon			élargissement aux autres quartiers				
Assurer un accompagnement individuel de familles identifiées dans le cadre de cellules pluri-disciplinaires par le référent du PRE	Ville CDE	Etat PRE EN	Ozon Renardières Chateauneuf			+ Lac centre ville				
Soutenir les actions de formation professionnelle des adultes prenant pour supports la parentalité et la scolarisation des enfants	associations	Ville Grand Châtelleraut EN CAF								
Coordination										
Travailler à la transition écoles / collèges REP / REP+										
Développer une coordination opérationnelle entre la ville et l'Éducation Nationale en intégrant le temps périscolaire	Ville EN	CAF								
Coordonner les réseaux d'éducation prioritaire	EN									
Coordonner le programme de réussite éducative sur les quartiers et écoles inscrites dans le dispositif depuis 2007: suivi, accompagnement des acteurs et actions	Ville CDE	Etat PRE EN								

Articuler les actions des partenaires éducatifs et rééquilibrer les chances et les conditions de réussite des enfants et des jeunes par la différenciation										
Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Coordonner le dispositif de réussite éducative sur les quartiers et écoles nouvellement en éducation et/ou quartier prioritaire	Ville CDE	Etat PRE EN	Ingénierie				Suivi, accompagnement des acteurs et actions			
Organisation et moyens pédagogiques										
Mettre en œuvre le dédoublement de classes CP et CE1 en REP et REP+	EN									
Attribuer aux enseignants en REP + des demi-journées supplémentaires annuelles, pour des temps de concertation et de formation	EN									

Accompagner les orientations définies dans la nouvelle stratégie territoriale de prévention de la délinquance										
Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Orientations majeures										
Faire le bilan de la stratégie territoriale 2015-2018, actualiser le diagnostic local de sécurité puis rédiger une nouvelle stratégie territoriale 2019-2022	Ville	Etat								
Actions										
Préciser les actions d'animation de rue (prévention primaire) portées par les maisons de quartier et l'équipe de prévention, en articulation avec les autres présences sociales de quartier développées: quelles modalités d'intervention, quels publics cibles, quels territoires, quelles périodes d'intervention? Identifier les besoins des quartiers en "présence sociale" et les modalités d'intervention les plus appropriées	Ville	Etat								
Soutenir les actions d'animation de rue dans les quartiers PdV	Ville	FIPD								
Consolider le cadre d'intervention des acteurs de la médiation sociale	Ville	Bailleurs sociaux								

Accompagner les orientations définies dans la nouvelle stratégie territoriale de prévention de la délinquance										
Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
en articulation avec les autres interventions menées dans les quartiers										
Déployer la police municipale de proximité dans tous les QPV en articulation avec les autres interventions d'animation, de prévention et de sécurité et en articulation avec les objectifs des piliers « développement économique » et « renouvellement urbain »	Ville	Police Nationale								
Redéployer partiellement les missions des adultes-relais sur la base des besoins identifiés dans le cadre de la stratégie territoriale	Etat									
Élaborer la convention avec l'équipe de prévention de l'ADSEA 2020-2023 (territoires d'intervention, fonctionnement, participation au suivi nominatif) en cohérence avec le PDPD et la stratégie territoriale	Ville ADSEA Conseil Départemental	CAF								
Consolider la mission de travail social en commissariat	PN	Ville FIPD Conseil Départemental								
Clarifier les supports d'activité mis à disposition des actions d'insertion : éducatives, d'insertion, de réparation, ... , par l'identification des postes, un protocole d'accueil des jeunes, et l'accompagnement des tuteurs	Ville Grand Châtelleraut									
Développer les peines de substitution, les mesures de réparation et les travaux d'intérêt général	Ville Grand Châtelleraut Justice	bailleurs sociaux								
Signer des conventions entre les service de la Justice et les bailleurs sociaux permettant la mise en place, par le recours aux travaux d'intérêt général, travaux non rémunérés et réparations pénales, d'actions favorisant la réparation rapide du préjudice subi et la prévention de la réitération	TGI SPIP PJJ	Bailleurs sociaux								
Développer des supports d'activité mis à disposition d'actions éducatives et d'insertion en direction des jeunes	Ville Grand									

Accompagner les orientations définies dans la nouvelle stratégie territoriale de prévention de la délinquance										
Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Châtelleraut									
Soutenir les actions en faveur du devoir de mémoire (I et II Guerres Mondiales)		Etat (ministère défense)								
Soutenir les actions de lutte contre les violences intra familiales, d'accompagnement des victimes et des auteurs (notamment accès à la thérapie)		Ville Etat								
Soutenir les actions de lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles, hors cadre intra familial: violences d'ordre physique, psychologique, ou économique		Ville Etat								
Soutenir les actions en faveur des enfants subissant moralement les violences intra familiales		Etat								
Systematiser le recours aux études de sécurité publique dans les projets d'aménagement et d'équipement	Ville									
Articuler les actions en faveur de la sécurité publique avec le schéma d'implantation de vidéoprotection dans les quartiers	Ville									
Soutenir des actions de prévention de la radicalisation	Ville	Etat								
Soutenir des actions de prévention du harcèlement de rue et en faveur du respect hommes / femmes, garçons / filles										
Modalités de travail										
Organiser et coordonner des instances ou groupes de travail comme outils de mise en œuvre de la stratégie territoriale, notamment des instances territoriales de concertation	Ville	Sous-Préfecture DDSP Conseil départemental Procureur bailleurs sociaux								
Valoriser l'expertise et les interventions citoyennes des habitants des quartiers prioritaires en prenant appui sur le travail de concertation menées dans le cadre de la gestion urbaine de proximité	Ville	Etat								

Accompagner les orientations définies dans la nouvelle stratégie territoriale de prévention de la délinquance										
Objectifs opérationnels	Référents	Partenaires institutionnels	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Préfigurer un diagnostic de sécurité intercommunal	Ville Grand Châtelleraut									
Suivre les coordinations organisées par chaque opérateur portant un dispositif de prévention en direction des jeunes (FIPD alloué ss condition du nbr de suivis individualisés par exemple)	Associations	Ville Etat								

Les engagements financiers

Axes	Dispositifs	Engagements au service des QPV et-ou de leurs habitants	Financeurs potentiels
Santé	<i>Atelier santé ville</i>	100% de la coordination et des actions ASV au bénéfice des QPV et de leurs habitants	Ville Sous-Préfecture ARS
	<i>Soutien des acteurs associatifs : MILDECA</i>	Privilégier les conventions pluriannuels d'objectifs et prioriser les associations issues des quartiers	DDCS
	<i>Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028</i> <i>Schéma régional de santé 2018-2023</i>	Dans le cadre de la campagne de financement annuelle « prévention promotion de la santé et santé environnementale », l'ARS pourrait soutenir en priorité les projets, dont ceux au bénéfice des QPV, permettant d'agir sur les déterminants de la santé et les milieux de vie ayant un impact sur les maladies chroniques : nutrition (alimentation et activité physique), addictions et santé mentale (tabac, alcool, souffrance psychique et suicide), environnement et lieux de vie. Les projets de prévention et de promotion de la santé devront en particulier contribuer à réduire les inégalités sociales environnementales et territoriales et de santé (ISETS) et ainsi : - viser les territoires les plus éloignés de l'offre, dépourvus en dispositifs dont les QPV, - s'adresser aux publics en situation de précarité ou en voie de précarisation. Les projets devront également s'inscrire dans une démarche de parcours avec l'offre de soins et médico-sociale. Sur le volet de la santé environnementale, les projets doivent s'inscrire soit dans la mise en oeuvre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) Nouvelle-Aquitaine, soit dans la poursuite de la stratégie petite enfance ou au travers de projets spécifiques dans le cadre de priorités départementales ou	ARS

Axes	Dispositifs	Engagements au service des QPV et-ou de leurs habitants	Financeurs potentiels
Santé	<p><i>Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028</i></p> <p><i>Programme régional pour l'accès aux soins et à la prévention des plus démunis (PRAPS) 2018-2023</i></p>	<p>régionales.</p> <p>Concernant l'accès aux soins et à la prévention des plus démunis, l'ARS pourrait s'engager financièrement également pour toutes actions développées dans les QPV (et les zones de revitalisation rurale) visant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la lutte contre l'isolement et l'accès aux soins compte tenu des inégalités territoriales et sociales de santé -le développement des compétences psychosociales des enfants. La mobilisation, l'animation et la conduite de ces actions doivent se dérouler sous le pilotage de l'atelier santé Ville et/ou du contrat local de santé. -l'amélioration de la santé buccodentaire des enfants 	
	<p><i>Soutien dans le cadre de CPO</i></p>	<p>L'ARS s'engage financièrement auprès des associations intervenants ou susceptibles d'intervenir au bénéfice des QPV avec lesquelles elle a signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> -AIDES -ANPAA -ADAPGV - IREPS 	ARS
	<p><i>Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie</i></p>	<p>Pourraient être financées, dans le cadre de l'appel à candidature de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'Autonomie, des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie en faveur des personnes âgées 60 ans et plus résidant à domicile et/ou en EHPAD au sein des QPV</p>	Membres de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'Autonomie
Éducation	<p><i>Programme de réussite éducative</i></p>	<p>100% de la coordination et des actions PRE au bénéfice des QPV et de leurs habitants</p>	Ville Sous Préfecture
		<p>Soutien à la coordination du dispositif et aux actions</p>	Caisse des Écoles
		<p>Soutien à la coordination du dispositif et aux actions.</p>	Sous-Préfecture – CGET
	<p><i>Classe transplantée</i></p>	<p>Soutien aux actions : avec abondement du coût de l'action en éducation prioritaire</p>	Caisse des Écoles
<p><i>Financements de projets spécifiques</i></p>	<p>Soutien exclusif aux actions en faveur de l'éducation prioritaire et/ou de la PDV</p>	Caisse des Écoles	

Axes	Dispositifs	Engagements au service des QPV et-ou de leurs habitants	Financeurs potentiels
	<i>Aménagement des écoles</i>	Priorisation des écoles en éducation prioritaire et/ou de la PDV	Ville
	<i>Animation socioculturelle</i>	Soutien des acteurs de l'animation socioculturelle : 80% des crédits affectés a minima aux QPV .	Ville
		Soutien des Accueils de Loisirs Sans Hébergement associatifs	Ville + CAF
		Aides aux vacances été	Conseil départemental
	<i>Équipements et développement de la pratique sportive</i>	Prioriser les projets éligibles au bénéfice des QPV et renforcer l'accessibilité aux activités sportives en s'appuyant sur un partenariat entre le mouvements sportif et les maisons de quartier	CNDS
	<i>Engagement des jeunes</i>	Cibler un minimum de 15% des crédits au profit des structures présentes dans les QPV ou des actions au bénéfice des QPV augmenter le nombre de jeunes des quartiers effectuant une mobilité internationale + appui dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des PEDT-PEL et contribution au développement de la qualité des actions, éducative, sportive, culturelle, et de loisirs, notamment en accompagnant l'animation de rue	DDCS CAF
	<i>Service civique</i>	Progression de la part des jeunes des quartiers bénéficiaires du service civique : minimum 25% de jeunes issus des quartiers	DDCS
	<i>Soutien des acteurs associatifs :FDVA, FONJEP</i>	Privilégier les conventions pluriannuels d'objectifs et prioriser les associations issues des quartiers	DDCS
	<i>Soutien à la parentalité</i>	Contribuer à la priorisation des projets d'accompagnement des parents au bénéfice des quartiers dans le comité départemental de soutien à la parentalité	DDCS CAF
	<i>Projets de fonctionnement ou d'investissement</i>	10% supplémentaires alloués aux projets de fonctionnement ou d'investissement sur les territoires ciblés QPV (ex : temps libre des familles, investissement)	CAF
Prévention	<i>Stratégie territoriale de prévention de la délinquance</i>	Priorisation des QPV dans le développement des instances de coordination territoriale et le déploiement d'actions	ville

Axes	Dispositifs	Engagements au service des QPV et-ou de leurs habitants	Financeurs potentiels
	<i>FIPD</i>	Soutien aux actions de prévention de la délinquance qui respectent les orientations déclinées dans l'appel à projet annuel avec une part accordée annuellement aux <i>QPV du département</i> .	Préfecture
Crédits spécifiques dédiés au développement d'actions de PDV en faveur du développement économique et de l'emploi	<i>Contrat de ville</i> dispositif d'intervention en faveur de la politique de la ville	Soutien aux actions proposées dans le cadre des appels à projets annuels à hauteur minimale de 19 000€ annuels Soutien aux actions proposées dans le cadre des appels à projets annuels Contribution au contrat de ville au travers du dispositif de soutien dédié avec les mise en œuvre d'actions ciblées dans les quartiers en faveur de l'emploi notamment	Grand Châtelleraut Sous-Préfecture – CGET Conseil régional

À Châtelleraut, le

La préfète du département de la Vienne

Le Président de Grand Châtelleraut

Le Président du Conseil Régional

Le Président du Conseil Départemental

Isabelle DILHAC

Le Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Poitiers

Jean-Pierre ABELIN

Le Maire de Châtelleraut

Alain ROUSSET

Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale

Bruno BELIN

Le Président de la SEM Habitat

Michel GARRANDAUX

Le président d'Habitat de la Vienne

Jean-Pierre ABELIN

La Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne

Thierry CLAVERIE

La Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vienne

Jean-Pierre ABELIN

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Henri COLIN

Le président délégué de la Mission Locale Nord Vienne

Marlène BOURDIN

La Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne

Karine DESROSES

Le Directeur Territorial de Pôle Emploi

Claude LAFOND

Le Directeur de l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle Aquitaine

Mohamed BEN-EMBAREK

Le Directeur régional de la Caisse des Dépôts et Consignations

Tania CONCI

David VIALAT

Patrice BODIER

